



PDC suisse  
Klaraweg 6  
CP 5835  
3001 Berne

---

Publié le 16.06.2006

### Menace incompréhensible sur la voie bilatérale

Communiqué du PDC suisse suite à la séance du Conseil fédéral du 16 juin 2006 à propos du fonds de cohésion  
PDC suisse

### **La voie bilatérale a un prix : la contribution de solidarité de la Suisse envers les nouveaux Etats membres à l'Est. Le Parlement a décidé que cette contribution ne devait pas être prélevée sur l'aide au développement.**

Par sa décision de ce jour, le Conseil fédéral a, après avoir tergiversé pendant des semaines, passé outre l'avis du Parlement. Ceci étant, il n'est pas certain que l'alliance tripartite (PDC, PRD, PS), qui a jusqu'ici été couronnée de succès, se forme à nouveau pour mener la campagne contre le référendum sur la contribution de solidarité. En cas d'échec de cette votation, la voie bilatérale ne sera plus guère praticable. Par la décision prise aujourd'hui, le Conseil fédéral se retrouve donc avec une lourde responsabilité sur ses propres épaules.

La direction du parti et du groupe radicaux n'est manifestement pas parvenue à dissuader ses propres conseillers fédéraux de voter avec l'UDC au sein du gouvernement. Ce sont précisément les conseillers fédéraux radicaux qui ont ainsi opté pour un cap très dangereux en matière de politique européenne : la voie bilatérale ne sera plus praticable si le peuple suisse refuse les contributions de solidarité. Après cette décision, le risque de voir le PS quitter l'alliance formée des trois partis ne doit pas être écarté.

La décision du Conseil fédéral est d'autant plus incompréhensible que le Parlement était déjà parvenu à s'entendre sur cette question. En effet, l'acceptation de la Motion Leuthard aurait permis de financer 50 millions de francs par an grâce à une compensation du DFAE et du DFE. Comme le Conseil fédéral augmente cette part à 60 millions par an, l'aide au développement sera touchée.

Le Conseil fédéral s'est ainsi mis dans une situation inconfortable pour lutter contre le référendum. Alors que le PRD n'est apparemment pas uni sur cette question, le PS pourrait quitter le bateau et le PDC se retrouverait alors seul à défendre la voie bilatérale. Ceci étant, la direction du PDC suisse va devoir, en marge de la dernière semaine de la session parlementaire, reconsidérer la situation dans l'optique de la votation.

Plusieurs pays n'ont pas encore ratifiés les accords bilatéraux, et ils hésiteront certainement à le faire si la Suisse veut tirer profit de ces traités sans en payer le prix.

Contacts: Dominique de Buman

» Retour